MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

LANGUE:... UE 2 - NIVEAU ELEMENTAIRE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

CODE: 73XX12U11D2

CODE DU DOMAINE D'ENSEIGNEMENT : 705 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

LANGUE: ... UE2 - NIVEAU ELEMENTAIRE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à amener l'étudiant à :

- ◆ la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'expressions familières et d'énoncés simples afin de satisfaire des besoins concrets dans le cadre de situations de communication de la vie quotidienne,
- ♦ l'utilisation judicieuse de stratégies verbales (de réalisation, de compensation et d'évitement) et non verbales lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d'exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à

- permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle;
- favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels;
- initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ;
- contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social ;
- offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

1.3 Correspondance par rapport aux niveaux du C.E.C.R.L.

♦ A l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences a le niveau :



2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Maîtriser les capacités terminales de l'UE1 du niveau élémentaire de la langue cible, à savoir la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'éléments de base d'une langue de communication orale et écrite simple, dans le cadre de situations de la vie quotidienne, en relation avec les champs thématiques indispensables à la « survie sociale ».

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

- en compréhension de l'oral :
 - capter et comprendre globalement des messages oraux simples exprimés dans une langue standard clairement articulée, liés à des besoins élémentaires et/ou à la survie sociale, y compris des messages nouveaux dont les éléments sont connus ou reconnaissables.
- en compréhension de l'écrit :
 - comprendre l'essentiel d'un texte très court et très simple portant sur les thèmes de la vie courante dont il connaît le vocabulaire de base ;
 - repérer dans des documents simples des renseignements explicitement demandés.
- en interaction orale:
 - interagir de façon simple et donc répondre à des questions et en poser, réagir à des affirmations et en émettre, demander et donner des informations ou des instructions dans le domaine des besoins immédiats ou sur des sujets très familiers,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

- en production orale en continu :
 - utiliser des expressions simples à propos des gens et des choses ;
 - utiliser des expressions et produire des phrases simples pour se présenter, présenter des gens qu'il connaît, parler de son lieu d'habitation et dire ce qu'il fait,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

- en production écrite :
 - écrire un message simple et bref à propos de lui-même, de son environnement immédiat et de ce qu'il fait.

en utilisant des structures simples même s'il commet encore des erreurs élémentaires.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'UE « Langue : ... UE 1 niveau élémentaire » de la langue cible, n° de code 73XX11U11D1 et classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.
- Attestation de réussite de l'UE « Initiation à la langue en situation UE 3 », n° 73XX08U11D1 et classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.
- Attestation de réussite de l'étude de la langue cible d'un niveau correspondant à celui de « Langue : ... UE1 niveau élémentaire ».

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes :

la compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'éléments de base d'une langue de communication orale et écrite simple, dans le cadre de situations de la vie quotidienne, en relation avec les champs thématiques relatifs à des domaines de priorité immédiate.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

- en compréhension de l'oral :
 - comprendre des messages oraux simples et clairs, y compris des messages nouveaux, relatifs à des activités et à des situations passées, présentes et/ou futures ;
 - relever l'information essentielle dans de courts passages audio sur des sujets connus, exprimés dans une langue standard clairement articulée.
- en compréhension de l'écrit :
 - comprendre l'essentiel d'un texte court et très simple dont le thème, relatif à des activités et/ou à des situations passées, présentes et/ou futures, lui est connu ;
 - trouver des renseignements spécifiques dans des documents courants.
- en interaction orale:
 - participer à des échanges sociaux sans nécessairement alimenter spontanément la conversation;
 - communiquer dans le cadre d'une situation familière ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct, notamment répondre à des questions et en poser, donner et suivre des instructions, faire et accepter des propositions,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

- en production orale en continu :
 - décrire ou présenter simplement la famille, les gens, les objets, les conditions de vie, les activités quotidiennes, sa formation, son travail, ses goûts, etc.;
 - décrire brièvement un événement ou une activité,

en utilisant des structures simples avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

• en production écrite :

• écrire une note, un message simple concernant des nécessités immédiates ou une lettre personnelle simple,

en utilisant des structures simples et des connecteurs logiques et chronologiques élémentaires, tout en veillant à ce que le sens général reste clair, même s'il commet encore des erreurs.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte

- ♦ du degré de compréhension,
- ♦ de l'étendue du répertoire lexical,
- du degré de correction morphosyntaxique et orthographique,
- ♦ de la capacité à s'auto-corriger,
- ♦ du degré de clarté de la prononciation,
- du degré de fluidité de la production (débit, rythme, intonation et accentuation),
- ♦ de l'efficacité de l'attitude communicative
- du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées pour mener à bien la tâche.

4. PROGRAMME

Les composantes linguistiques (lexicales, grammaticales, sémantiques, phonologiques et orthographiques), sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de **situations de communication** afin d'amener les étudiants à :

- comprendre des messages oraux ;
- comprendre des messages écrits ;
- prendre part à une conversation ;
- s'exprimer oralement en continu;
- s'exprimer par écrit.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

• en compréhension de l'oral :

si le débit du ou des locuteur(s) est adapté et la langue clairement articulée :

- comprendre des messages oraux simples et clairs y compris des messages nouveaux, dans un contexte connu relatif à lui-même, à la famille, à l'environnement proche, au travail, à des activités et situations passées, présentes et/ou futures, etc.;
- comprendre et suivre des indications et/ou des directives simples ;
- extraire l'information essentielle d'annonces ou de courts passages audio variés (différents locuteurs s'exprimant dans une langue standard, différents sujets et supports, etc.) ayant trait à un sujet courant ;
- reconnaître les schémas d'intonation les plus courants (questions, ordres, réponses, etc.).

• en compréhension de l'écrit :

- comprendre des textes courts et très simples contenant un vocabulaire usuel;
- comprendre un message personnel simple et bref relatif à une situation passée, présente et/ou future ;
- comprendre des indications courantes figurant dans des lieux publics et/ou sur le lieu de travail :
- trouver des renseignements spécifiques dans des documents courants simples dont le contenu est prévisible tels que prospectus, menus, annonces, inventaires, horaires, règlements, etc.

• en interaction orale:

dans des activités et des mises en situation exigeant spontanéité et/ou improvisation,

- intervenir dans des échanges sociaux courts, en utilisant les formes élémentaires de politesse;
- communiquer lors de l'exécution de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange direct d'informations sur des sujets familiers ;
- donner et suivre des directives et des instructions simples ;
- poser des questions, répondre à des questions et échanger des idées et des renseignements dans des situations familières prévisibles de la vie quotidienne ;
- discuter simplement de sujets familiers si l'on s'adresse à lui clairement et simplement, sans toutefois être capable de mener la conversation;
- faire des suggestions et réagir à des propositions ;
- répondre à des questions sur des activités passées, présentes et/ou futures et en poser;
- faire et accepter une offre, une invitation ou des excuses ;
- dire ce qu'il aime ou pas ;
- exprimer son accord ou son désaccord ;
- obtenir et fournir des biens et des services d'usage quotidien ;

- décoder et adopter un langage non verbal adapté à la situation de communication (gestes, mimiques, attitudes, contact oculaire, ton, etc.)1;
- indiquer qu'il suit ou ne suit pas ce qui se dit et demander de répéter en cas d'incompréhension.

Il est à noter que la réussite de ces échanges dépend :

- de la disposition de l'interlocuteur à adapter son niveau de langue, à s'exprimer clairement et lentement, à répéter ou à reformuler si nécessaire,
- de la capacité de l'étudiant à utiliser des structures simples même s'il commet encore des erreurs élémentaires,
- de la capacité de l'étudiant à produire des phrases et des énoncés avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

• en production orale en continu :

- décrire ou présenter brièvement en termes simples, les gens, la famille, les conditions de vie, sa formation, son travail et les activités quotidiennes passées, présentes et/ou futures ;
- produire des messages cohérents en utilisant des connecteurs élémentaires ;
- dire ce qu'il aime ou n'aime pas.

Il est à noter que la réussite de la production orale dépend :

- de la capacité de l'étudiant à utiliser de manière adéquate des structures simples même s'il commet encore des erreurs élémentaires,
- de la capacité de l'étudiant à produire des phrases et des énoncés avec une prononciation et une intonation qui n'entravent pas la communication.

• en production écrite :

- écrire des notes et messages simples et courts en rapport avec des besoins immédiats;
- écrire une suite de phrases et d'expressions simples sur sa famille, ses conditions de vie, sa formation, son travail, etc.;
- écrire une lettre personnelle très simple ;
- produire des messages cohérents en utilisant des connecteurs élémentaires.

Il est à noter que la réussite de la production écrite dépend :

- de la capacité de l'étudiant à utiliser de manière adéquate des structures simples même s'il commet encore des erreurs élémentaires.

¹ D'après le Cadre européen commun de référence pour les langues, Didier, Strasbourg, Paris, 2005, pp 72-73

Thèmes de communication suggérés ²

« Tout acte de parole s'inscrit dans le contexte d'une situation donnée, dans le cadre de l'un des domaines (sphères d'activité ou centres d'intérêt) de la vie sociale. [...] Le nombre de domaines possibles est indéterminé ; [...] En ce qui concerne l'enseignement et l'apprentissage des langues en général, on peut utilement distinguer les domaines suivants :

- le domaine **personnel**, qui est celui de la vie privée du sujet, centrée sur le foyer, la famille et les amis et dans lequel il s'engage également dans des activités proprement individuelles telles que lire pour le plaisir, tenir un journal, pratiquer un passe-temps ou se consacrer à un intérêt particulier, etc.
- le domaine **public**, qui est celui où le sujet est engagé, comme tout citoyen, ou comme membre d'un organisme, dans des transactions diverses pour des buts différents
- le domaine **professionnel** dans lequel le sujet est engagé dans son métier ou sa profession
- le domaine **éducationnel** dans lequel le sujet est impliqué dans un système éducatif, notamment (mais pas obligatoirement) dans une institution d'enseignement. »³

La liste des thèmes de communication est donnée « à titre d'exemple et de suggestion et ne prétend nullement à l'exhaustivité. »4.

Chacun des thèmes est décliné en termes de comportements langagiers (à l'oral et à l'écrit).

Il est entendu que tous les thèmes ne doivent pas être abordés à chaque unité d'enseignement mais qu'ils le seront de manière récurrente et opportune, en relation avec le niveau linguistique visé au travers des objectifs spécifiques des unités d'enseignement successives.

- 1. Données personnelles
- 2. Environnement et habitat
- 3. Voyages et circulation
- 4. Nourriture et boissons
- 5. Loisirs et distractions
- 6. Temps (météorologique)
- 7. Travail et profession
- 8. Services
- 9. Achats et marchandises
- 10. Relations personnelles et contacts avec autrui
- 11. Santé et hygiène
- 12. Perception et activité sensorimotrice
- 13. Enseignement et formation
- 14. Langues
- 15. Culture et société

Etc.

Thèmes et comportements langagiers

² D'après WIJNANTS, A., *Drempelniveau*, Raad van Europa, 1985, pp. 28-37.

³ D'après le Cadre européen commun de référence pour les langues, Didier, Strasbourg, Paris, 2005, p. 41

⁴ D'après le Cadre européen commun de référence pour les langues, Didier, Strasbourg, Paris, 2005, p. 42.

1. Données personnelles

 Nom, prénom, adresse, n° de téléphone, lieu et date de naissance, âge, sexe, état civil, famille, nationalité, origine. 	 énoncer clairement ses nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, etc.; épeler le cas échéant ; compléter à bon escient les rubriques correspondant aux données personnelles dans un document officiel.
Membres de la famille	 décrire la cellule familiale et les parents proches, exprimer ses sympathies et antipathies.

2. Environnement et habitat

 Quartier, ville, région, pays 	 échanger des informations sur l'environnement ; décrire un endroit, un paysage.
■ Type d'habitation, de logement	 décrire son lieu d'habitation, le type de logement ; le situer.
 Composition de l'habitation 	 parler et poser des questions sur les différentes parties de l'habitation (pièces, jardin, garage, etc.); décrire les pièces; décrypter des petites annonces immobilières.
Mobilier, literie	citer les meubles et les principaux objets ;les localiser.
■ Confort, équipements techniques	 citer les commodités (eau, gaz, électricité) et équipements.
■ Location	 trouver des informations dans un prospectus, sur un site internet; s'informer des conditions de logement.

3. Voyages et circulation

 Orientation 	 indiquer et demander le chemin, éventuellement à partir de cartes routières, de plans.
---------------------------------	--

■ Vacances, voyages, tourisme	 dire ou demander où, quand et comment on part en vacances; parler de voyages précédents ou de projets; s'informer et informer à propos des curiosités locales.
■ Hébergement	 réserver une chambre; décrire le type de chambre que l'on désire; remplir le formulaire d'inscription; s'informer des prix, des heures de repas; réserver un gîte ou un appartement, le localiser, le décrire.
■ Transports publics	 s'informer et informer au sujet de l'utilisation des transports publics, des horaires, de l'achat de titres de transport, de l'enregistrement, de la reprise des bagages et de la recherche d'objets perdus; comprendre des avis et annonces (textes écrits et/ou appels via haut-parleurs).
■ Transport personnel ou privé	 s'informer et informer à propos des routes, des rues, du code de la route, des possibilités de parking, de la location de voitures; s'orienter à l'aide de panneaux routiers; comprendre des informations transmises par les médias.
■ Documents de voyage, de circulation, de séjour	 comprendre quels documents de circulation, de séjour seront réclamés lors d'un contrôle; demander quels documents sont nécessaires, où et comment se les procurer.

4. Nourriture et boissons

Se nourrir	 dire où et quand on veut boire ou manger, demander à boire ou à manger.
■ L'alimentation, la restauration	 demander et/ou commander des boissons, des aliments courants; se renseigner sur les différents endroits où l'on peut boire et manger; réserver; demander s'il reste encore une table libre; demander le menu et commander; demander l'addition et payer.

 Caractéristiques des aliments 	 dire ou demander si cela plaît et quel en est le goût;
	 décrire des spécialités locales ;
	expliquer un menu ;
	• conseiller un choix.

5. Loisirs et distractions

 Occupation des loisirs, centres d'intérêt 	 dire ce qu'on aime ou aimerait faire, ce à quoi on s'intéresse.
 Radio, télévision, presse et multimédias 	 dire si on aime regarder la télévision, écouter la radio, surfer sur internet; discuter des informations transmises par les médias; parler de ses programmes préférés.
 Cinéma, théâtre, opéra, concert, spectacle 	 dire quel(s) programme(s) on apprécie; dire ce qu'il y a à l'affiche; parler d'un spectacle, d'une représentation, etc.
 Arts plastiques, expositions, musées, curiosités 	 dire si on s'intéresse à certaines formes d'expression artistique, à des expositions; demander des informations à propos des curiosités locales, des événements culturels, etc.
■ Sports	 dire quel(s) sport(s) on aime; dire quel(s) sport(s) on pratique; commenter un résultat sportif, une compétition, etc.
■ Lecture	expliquer ce qu'on aime lire.

6. Temps (météorologique)

 Climat, temps, conditions climatiques 	■ caractériser le climat d'une région déterminée ;
	 parler du temps et des différentes saisons ;
	 extraire l'information des bulletins météorologiques.

7. Travail et profession

 Profession, fonction 	 dire et demander quelle profession ou quelle fonction on exerce; la décrire.
Lieu de travail	dire et demander où et chez qui on travaille.
 Conditions de travail 	 s'informer et parler de son horaire, de sa position hiérarchique, de ses collègues.
 Contacts téléphoniques 	 fixer ou refuser un rendez-vous ; prendre note d'un message téléphonique ou le transmettre ; demander de répéter, de clarifier.
Organisation du travail, sécurité	 expliquer, présenter un planning de travail; transmettre et annuler une consigne, un ordre, un message, etc.; donner et comprendre des consignes de sécurité; lire et comprendre un mode d'emploi.

8. Services

Poste et télécommunications	compléter un formulaire ;
	 demander/fournir des renseignements d'ordre général;
	 répondre à une demande simple de renseignements.
■ Banque	 s'informer et fournir des renseignements sur les modes de paiement, le change.
 Assurances, mutuelles, syndicats 	 (s')informer à propos d'un contrat, d'une affiliation;
	 déclarer un sinistre.
 Secours (ambulance, police, pompiers) 	 appeler/demander d'appeler les secours ; énoncer l'incident dont on est victime ou témoin (vol, incendie, accident).
 Information routière, pannes, services 	 appeler/demander d'appeler un service de dépannage; consulter les informations routières;
	• solliciter un service (parking, essence, etc.).

9. Achats et marchandises

 Boutiques, magasins 	s'informer à propos d'un article ou d'un produit;
	 nommer les différents types de commerce ;
	 s'informer sur les différents rayons et départements dans une grande surface;
	 décrire l'article (taille, caractéristiques, prix, qualité, poids, mesure, etc.);
	dire si cela convient ;
	 (s')informer à propos des prix, des réductions, du service après-vente.

10. Relations personnelles, contacts avec autrui

 Nature des relations personnelles 	 fournir ou demander des informations sur des personnes connues ou des relations (aspect physique, caractère, etc.); exprimer ses sympathies, ses antipathies.
 Invitations, rendez-vous 	fixer ou annuler un rendez-vous ;proposer, accepter ou refuser une invitation.

11. Santé et hygiène

 Parties du corps 	• citer les parties du corps.		
 Etat de santé, besoins physiques et psychologiques 	 décrire son état de santé ; exprimer ses besoins et s'enquérir de ceux d'autrui. 		
■ Hygiène	 décrire les gestes quotidiens d'hygiène ; demander où se trouvent les sanitaires. 		
 Maladies, accidents 	 dire qu'on a mal, qu'on est malade, qu'on suit un traitement; expliquer ce dont on souffre; signaler un accident et, le cas échéant, en décrire les circonstances. 		
 Infrastructures médicales et soins de santé (cabinet médical, hôpital, dispensaire, vétérinaire,) 	 s'informer des infrastructures; s'informer des horaires (visites, consultations, etc.); dire si on est assuré et auprès de quel organisme. 		

12. Perception et activité sensorimotrice

 Organisation spatio-temporelle 	 dire dans quelle position on se trouve; se situer dans l'espace et dans le temps; localiser des objets dans l'espace. 		
 Perception sensorielle (vue, ouïe, odorat, goût, toucher) 	décrire ce que l'on perçoit.		
 Actes et gestes 	 donner des instructions relatives au maniement des objets et/ou y répondre. 		

13. Enseignement, formation

Ecoles et études	 parler de formations scolaires et professionnelles. 		
■ Branches d'enseignement, cours suivis	 parler des formations suivies, des branches auxquelles on s'intéresse; expliquer ses motivations. 		
 Examens, diplômes 	 citer les diplômes et certificats que l'on a obtenus, les examens que l'on a passés ou que l'on prépare. 		

14. Langues

■ Connaissance, maîtrise, correction de la langue	 dire et demander quelle(s) langue(s) on parle, comprend, lit ou écrit et à quel niveau de compétences; demander si on a formulé correctement quelque chose; demander de préciser la prononciation d'un mot; prier l'interlocuteur de corriger les fautes.
Comprendre et se faire comprendre	 demander le sens d'un mot, d'une expression; demander comment on peut formuler une idée; dire que l'on comprend ou ne comprend pas; demander de parler plus lentement ou plus clairement, de répéter ou de paraphraser.

15. Culture et société

 Relations sociales 	 entrer en contact/relation en utilisant les expressions appropriées et conformément aux usages; (s')informer à propos des règles de politesse. 	
■ Culture et société	 (s')informer à propos des traditions, des coutumes, des usages, des modes de pensée; parler de thèmes de société, donner son opinion et s'enquérir de celle des autres. 	

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Les groupes seront constitués en tenant compte de l'infrastructure, des finalités générales des cours de langues vivantes et des finalités particulières de l'unité d'enseignement.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
			periodes
Langue : UE 2 - Niveau élémentaire	CG	A	96
7.2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120